Année académique 2022 - 2023 Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Français 3.1			
Code	PEGR3B78FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **Raphaël VANTOMME** (raphael.vantomme@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Séverine MULLER** (severine.muller@helha.be) HELHa Loverval **Isabelle HENRY** (isabelle.henry@helha.be) Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B78FRA Français 1 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B78FRA Français 1 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 1			
Code	13_PEGR3B78FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Isabelle HENRY** (isabelle.henry@helha.be) Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours a pour but de former les étudiants aux compétences disciplinaire et didactique liées au projet professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. (1.1.) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger un texte, avec ou sans outils, selon les modalités d'évaluation annoncées au cours. Il sera en outre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

II. (4.1/4.4) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, notamment dans le cadre d'une recherche, en fonction de consignes données, de sélectionner et d'exposés des connaissances actuelles.

III. (5.2) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques et/ou textuels travaillés.

IV. (5.3 / 5.4) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de formuler une réflexion didactique et/ou de créer une séquence didactique. Il sera en outre capable d'établir des liens entre les différents savoirs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Grammaire : la grammaire de texte (Exercices facultatifs. Dossier et théorie abordés exceptionnellement en 2021-2022 dans cadre du cours FLM 2/3.)
2. Littérature de/pour la jeunesse
3. Lecture : dispositif didactique d'exploitation d'une œuvre intégrale
4. Le texte argumenté : approche théorique et pratique.

Démarches d'apprentissage

Développement des contenus de manière théorique, didactique et interactions avec les étudiants (exercices, observations, réflexions, présentations orales).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

Sources et références
Les sources et références seront communiquées aux étudiants lors des activités d'apprentissage.

Supports en ligne
Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles des étudiants, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence, présentations PowerPoint.

4. Modalités d'évaluation

Principe
L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités expliquées au cours et lors d'examens écrits et d'un examen oral en janvier. La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des deux professeurs concernés par l'UE, à raison de 40% de la cote pour Isabelle Henry (travaux, examen écrit et examen oral) et 60% de la cote pour Henri Loriau (100% examen écrit).

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) sont présentées.
L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaitra à l'AA et remontra à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Exm	80			Trv + Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires
Lors de la seconde session, les modalités d'évaluation restent inchangées (les examens des deux enseignants ainsi que les travaux en échec sont à représenter).

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) sont présentées.
L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaitra à l'AA et remontra à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).